



Cabinet Yannick LE CAM  
Commissariat aux comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
DE L'EXERCICE  
clos le 31 décembre 2011**

Présenté à l'Assemblée Générale de l'association

**PLANETE MÔME**

Association inscrit auprès  
De la sous préfecture de Tournon sur Rhône

Siège : Rue du Dr Cadet  
07 300 TOURNON s/RHÔNE

- Cabinet de commissariat aux comptes Yannick LE CAM -  
45, rue MERLOT - ZAC de la Louvade - BP 200 17 - 34 131 MAUGUIO CEDEX  
Tél. : 04 67 45 63 14 - Fax : 04 67 87 26 69 e-mail : contact@lecam-expertise.com  
Inscrit au Tableau de la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de Montpellier  
NAF 741-C - Siret 443 826 086 00037 - FR 1044382608600037

Mesdames, Messieurs,  
A l'assemblée générale de l'association Planète Môme,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2011** sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Planète Môme tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels de cet exercice affichent les données clés suivantes :

- total du bilan	311 513 €
- produits d'exploitation	681 656 €
- résultat net annuel	57 313 € (excédent)

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau lors de sa séance du 5 avril 2012. Il m'appartient sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.



**Je certifie que les comptes annuels établis conformément aux règles et principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire l'attention du lecteur sur le point de l'annexe des comptes annuels 2011 portant sur le point suivant :

- l'association a obtenu de son financeur CAF des fonds complémentaires en vue de financer les impacts de l'application de la convention collective SNAECSO en qualité d'établissement d'accueil de jeunes enfants. En s'appuyant sur des courriers dudit financeur datés du 24 novembre 2011 et du 16 mars 2012, les fonds alloués sont qualifiés et enregistrés comptablement en 2011 comme des produits totalement et définitivement affectés à l'association sans conditions suspensive ni résolutoire.

## 2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- Les options retenues dans le choix d'application des principes comptables et dans leurs modalités de mise en œuvre sont présentées dans l'annexe comptable des comptes annuels. J'ai procédé à l'analyse des méthodes utilisées et à la vérification par sondages de leur application. J'estime que ces règles et méthodes comptables sont correctement appliquées, conformes à la réglementation française, et ne présentent pas de caractère inapproprié ;
- La présentation d'ensemble des comptes annuels me paraît conforme à la réglementation en vigueur, et plus particulièrement à l'application du plan comptable associatif de 1999 ;
- Il n'existe pas d'évènement ou de décision importante intervenue au cours de l'exercice qui ne serait pas traduite dans les comptes de l'exercice, notamment concernant l'occupation du site du centre ville.
- Il m'a été confirmé par la Direction de l'association que cette dernière n'a plus, au jour du présent rapport, de difficultés dans l'occupation temporaire des locaux du centre ville, dans l'attente de la livraison des nouveaux locaux de fonctionnement courant 2<sup>nd</sup> semestre 2012 par le partenaire ayant la compétence de la « petite enfance », la Communauté de Communes du Tournonais. Cette dernière a engagé, courant 2011, la construction d'un nouveau local d'activité destiné à l'association Planète Môme dans le même périmètre géographique que celui existant. La livraison devrait intervenir courant 2012 et d'ici là l'association est assurée de pouvoir maintenir son activité du « Centre Ville » dans les locaux actuels.

- La vérification des calculs concernant les régularisations de financement 2011 des principaux financeurs de l'accueil des enfants des usagers de l'association, que sont la Caisse d'Allocation Familiale - CAF et la Communauté de Communes du Tournonais - CCT, liés au volume d'activité de l'année (soit 89 314 actes) n'appelle pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, prit dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mauguio, le 30 avril 2012.

  
Yannick LE CAM

Commissaire aux comptes  
Inscrit auprès de la Compagnie  
Régionale de Montpellier





ASSOCIATION PLANETE MOME

RUE DU DOCTEUR CADET

07300 TOURNON SUR RHONE

**BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe*



**CABINET COGEFI SA**

BP 165

26104 ROMANS SUR ISERE

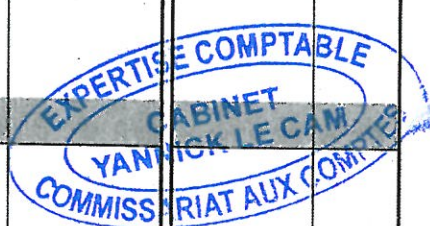
**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2011 12			Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	5 464	5 464		947	947	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	4 647	3 047	1 600	2 298	698	30.37
	Autres immobilisations corporelles	54 083	45 813	8 270	6 500	1 770	27.23
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	<b>TOTAL I</b>	64 194	54 325	9 870	9 745	125	1.28
	Comptes de liaison <b>TOTAL II</b>						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	486		486	468	18	3.88
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	13 573		13 573	20 520	6 947	33.85
	Autres créances	41 589		41 589	106 029	64 439	60.78
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	244 098		244 098	109 476	134 622	122.97	
Charges constatées d'avance (3)	1 896		1 896	584	1 312	224.52	
	<b>TOTAL III</b>	301 643		301 643	237 077	64 566	27.23
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	365 837	54 325	311 513	246 822	64 691	26.21

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	151 521		97 993		53 528	54.62
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	57 313		53 528		3 784	7.07
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			166		166	100.00	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	<b>TOTAL I</b>	208 834		151 687		57 147	37.67
	Comptes de liaison						
	<b>TOTAL II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	<b>TOTAL III</b>						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 599		13 162		2 563	19.47
	Dettes fiscales et sociales	75 465		74 507		958	1.29
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	16 614		1 330		15 284	NS
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance			6 135		6 135	100.00
	<b>TOTAL IV</b>	102 679		95 135		7 544	7.93
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	311 513		246 822		64 691	26.21



(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

102 679 88 999

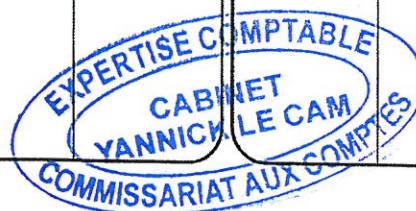
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>						
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services			374 728	372 558	2 170	0.58
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>			374 728	372 558	2 170	0.58
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Collectes Cotisations Autres produits			286 490 20 410  28	259 412 13 928  20	27 078 6 482  8	10.44 46.54  38.37
<b>TOTAL I</b>			681 656	645 918	35 737	5.53
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>						
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			3 742	3 863	121	3.14
Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			61 068 29 758 419 823 139 887	46 054 22 951 372 306 120 004	15 014 6 807 47 517 19 883	32.60 29.66 12.76 16.57
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions			3 909	6 359	2 450	38.53
Subventions accordées par l'association Autres charges (2)			68	1	67	NS
<b>TOTAL II</b>			658 255	571 539	86 717	15.17
<b>I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			23 400	74 379	50 979	68.54
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12 31/12/2010	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	3 213	1 614	1 599	99.08
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL V</b>	<b>3 213</b>	<b>1 614</b>	<b>1 599</b>	<b>99.08</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	11	5	6	118.55
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL VI</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>118.55</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>3 202</b>	<b>1 609</b>	<b>1 593</b>	<b>99.02</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>26 602</b>	<b>75 938</b>	<b>49 386</b>	<b>64.99</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	34 939	1 136	33 803	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	166	2 717	2 551	93.89
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>TOTAL VII</b>	<b>35 105</b>	<b>3 853</b>	<b>31 252</b>	<b>811.22</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 394	1 912	482	25.21
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 000	24 400	22 400	91.80
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
<b>TOTAL VIII</b>	<b>4 394</b>	<b>26 312</b>	<b>21 918</b>	<b>83.30</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>30 711</b>	<b>22 459</b>	<b>53 170</b>	<b>236.74</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)				
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>719 974</b>	<b>651 385</b>	<b>68 589</b>	<b>10.53</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>662 661</b>	<b>597 856</b>	<b>64 805</b>	<b>10.84</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>57 313</b>	<b>53 528</b>	<b>3 784</b>	<b>7.07</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>57 313</b>	<b>53 528</b>	<b>3 784</b>	<b>7.07</b>

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 311 512.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 681 655.53 Euros et dégageant un excédent de 57 312.59 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

**Principes et conventions générales**

**Règles et méthodes comptables**

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Les présents comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucune dérogation à ces prescriptions légales n'est à signaler sur l'exercice clos.

Les comptes annuels de l'exercice 2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Depuis sa création, l'association a défini et conserver une politique très prudente de prise en compte du risque de non recouvrement. Pour tout dossier, les créances échues (comptes clients) ou à échoir (comptes de prêts) font l'objet d'une dépréciation intégrale dès lors que les retards de paiement dépassent trois mensualités de référence (celles de l'échéancier initial).

L'association applique les règlements CRC 2002-10 du 12-12-2002 et CRC 2003-07 du 12-12-2003. Les règles d'amortissement des immobilisations de l'association sont conformes à la méthode dite d'amortissement par composants. Cette méthode nécessite d'amortir distinctement les différents éléments significatifs d'un même bien appelés à être renouvelés avant expiration de l'utilisation de l'immobilisation considérée.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

La période d'amortissement est désormais fondée sur la valeur réelle d'usage. Aucune modification n'a été nécessaire sur les immobilisations actuelles de l'association.

Cependant, par dérogation, les PME peuvent continuer à amortir dans leurs comptes leurs immobilisations non décomposables selon un seul et même plan d'amortissement non décomposé. C'est ce dernier choix que l'association a choisi de retenir à compter du 1

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	40 702
Total	40 702



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

**Détail des produits à recevoir**

	Montant
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	
- PRESTATION MULTISERVICES CAF(706300)	35 373
- RECETTES USAGERS CAF 4/6 ANS(706610)	275
- PRESTATION MULTI ACCUEIL MSA(706800)	422
- REMBOURSEMENT FRAIS DE FORMATION(791000)	3 800
- REMBOURSEMENT CHOMAGE PARTIEL(791200)	224
- SUBVENTION CG ENFANT PORTEUR HANDICAP(740600)	608
Total	40 702

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 238
Dettes fiscales et sociales	43 681
Autres dettes	2 262
Total	51 182



ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

**Détail des charges à payer**

	Montant
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	
- PRODUITS PHARMACIE(606210)	158
- ALIMENTATION(606230)	22
- FOURNITURES ENTRETIEN/PETIT EQUIPMT(606300)	344
- HONORAIRES BILAN+CAC(622600)	3 400
- HONORAIRES SOCIAL(622620)	407
- BNP LEASING(612200)	141
- FRAIS DE FORMATION(618500)	177
-ELECTRICITE(606100)	589
ETAT CHARGES A PAYER	
- TAXE/SALAIRES(631100)	1 369
- FPC(633300)	2 504
- IS/REVENUS CAP MOBILIERS(635800)	389
CHARGES DIVERSES A PAYER	
- TROP PERCU CONTROLE CAF(672000)	2 262
Total	11 763

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 896
Total	1 896



ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 896
Total	1 896

**Détail des charges constatées d'avance**

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES			
-STOCK PROD ENTRETIEN(602540)	674		
- STOCK PETIT EQUIPEMENT(606300)	684		
- STOCK FOURN EDUCATIVE(606700)	389		
- DOCUMENTATION TECHNIQUE(618300)	149		
Total	1 896		



**Détail des produits constatés d'avance**

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3935.36 euros TTC.

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

**Droit individuel à la formation**

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2011, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 1608 heures.





ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- DOMMAGES ET INTERETS /SALARIE	2 000	678000
Total	2 000	

**Charges et produits sur exercices antérieurs**

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- TROP PERCU/CONTROLE CAF	2 262	672000
- REGUL DIVERSES	132	
Total	2 394	
Produits		
- COMPLEMENT SUBV CAF SNAEC SO 2010	34 567	772000
- ERREUR/PROD A RECEVOIR 2010	189	772000
- URSSAF RED APPRENTI 2009	183	772000
Total	34 939	



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Effectif moyen**

	Personnel salarie	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres	2	
Employés	14	
Total	16	



**DETAIL DE LA PROVISION  
POUR CONGES PAYES**

AU 31/12/2011

SALAIRES DE 06/11 A 12/11 HORS MANDATAIRES SOCIAUX

428 200- PROVISION CONGES PAYES

28 306 €

438 200- CHARGES SOCIALES SUR  
CONGES PAYES

11 113 €



ASSOCIATION PLANETE MOME

RUE DU DOCTEUR CADET  
07300 TOURNON SUR RHONE

N° SIRET : 38871627600018  
NAF N° : 8891A

**CAF - SUBVENTION FONDS SNAEC SO**

	2010	2011	2012
Versements 2010	15 723		
Versements 2011	34 567 (1)	33 527	
Prévisionnel			16 763
Impact prévu d'après le questionnaire	4 000	14 000	15 500
(1) Montant non pris en compte dans le bilan 2010			

- l'association a obtenu de son financeur CAF des fonds complémentaires en vue de financer les impacts de l'application de la convention collective SNAEC SO en qualité d'établissement d'accueil de jeunes enfants. En s'appuyant sur des courriers dudit financeur datés du 24 novembre 2011 et du 16 mars 2012, les fonds alloués sont qualifiés et enregistrés comptablement en 2011 comme des produits totalement et définitivement affectés à l'association sans conditions suspensive ni résolutoire.





Annexes  
des Comptes Annuels 2011

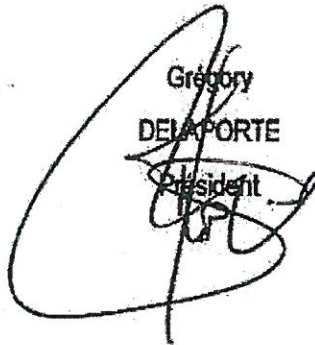
Page : 1 / 1

04/04/2012


**Objet : Fonds d'Accompagnement CAF au passage à la Convention Collective SNAECSSO**

En vue des éléments en notre possession à ce jour et du courrier de la CAF du 16 Mars 2012 N° de dossier : 201110071 rappelant les montants versés pour les années 2010 et 2011, nous considérons les sommes en question définitivement acquises.

Grégory  
DELA PORTE  
Président



Christophe  
DUPUITS  
Trésorier





ACTION SOCIALE

Aubenas, le 16 Mars 2012

Réf. : 04 75 69 43 07  
N° dossier : 201110071

Madame La Présidente  
ASS PLANETE MOME  
Rue du Docteur Cadet  
07300 TOURNON

OBJET : Subvention SNAEC SO

Madame la Présidente,

Afin d'accompagner les partenaires à financer les impacts de l'application de la convention collective SNAEC SO dans les établissements d'accueil des jeunes enfants, la CNAF a attribué une enveloppe financière à chaque CAF pour les années 2010, 2011 et 2012.

Fin 2010, une subvention vous a été accordé pour les années 2010, 2011 et 2012 pour chaque équipement dans la limite de notre enveloppe annuelle. Un courrier du 11 février 2011, vous présentait les montants accordés avec la convention financière jointe et vous informait qu'un complément financier vous serait alloué en novembre 2011 après création de la CAF de l'Ardèche.

Après signature de la convention, un premier versement pour 2010 a été fait (6703 € pour l'établissement "Cadet" et 9020 € pour l'établissement les Luettes) en avril 2011.

Par courrier du 24 novembre 2011, la CAF de l'Ardèche vous informait des nouveaux montants à percevoir au titre des années 2010, 2011 et 2012.

Les sommes versées fin novembre 2011 (soit 29029 € pour "Cadet" et 39065 € pour "les luettes" ) correspondaient à la subvention 2011 et au complément 2010.

A ce jour , il vous reste à percevoir la subvention pour 2012 (soit 9617 € pour "les luettes" et 7146 € pour "Cadet").

Celle-ci sera versée après envoi des données d'activité et vérification des objectifs indiqués à l'article 3 de la convention de financement signée.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agrèer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Responsable Missions Transversales  
Nathalie DESIRE

